



# ◆ A.M.I.E. ◆

Arts Martiaux Internes et Externes

23, rue de la Sourdière 75001 PARIS ☎01.42.60.91.63 (répondeur)

e-mail : [amieartsinternes@free.fr](mailto:amieartsinternes@free.fr) site : <http://www.amie-asso.org>

5<sup>ème</sup> année – N° 15

1<sup>er</sup>.10.2000

## EDITORIAL

Puisque j'ai eu l'opportunité de passer 10 jours de mes vacances d'été à Pékin, je vous en fait profiter avant de vous proposer un stage que nous sommes en train d'organiser pour les adhérents d'AMIE. Pour ceux qui souhaiteraient un grand dépaysement au sein de l'Empire du milieu, nous vous donnerons prochainement les détails.

Mon dernier voyage dans la capitale chinoise datait de juillet 1995. Le premier choc à mon arrivée fut la



transformation et la modernisation de cette ville.

Les rues bordées de petites échoppes où le marchandage restait le jeu favori des Chinois avec les étrangers, ont fait place aux grands buildings de verre. La grande rue commerçante Wangfujing où le trottoir de l'Ouest se distinguait par le

Grand magasin public en style immeuble des années 50, est perdu au milieu de grands immeubles de verre. Quant au trottoir de l'Est où les palissades dissimulaient la démolition des anciens « hutong » (quartier de petites maisons entourant une petite cour ou un petit jardin carré) il est à présent occupé par des gigantesques tours dominées par des toits en tuiles vertes pour rappeler la manufacture chinoise .



Les anciens petits taxi jaunes de fabrication artisanale sont remplacés par des conduites intérieures de marques étrangères. La discussion sur le prix de la course n'est plus de rigueur, car le tarif forfaitaire affiché sur la voiture pour les premiers kilomètres se complète d'un supplément calculé par un compteur.

Le charme artisanal est rompu, mais la capitale d'une des plus grande puissance du monde ne devait-elle pas se moderniser ? Fini les grosses cigales qui vous passaient

devant le nez lorsque vous déambulez à vélo, elles ont été éradiquées. L'hygiène est le mot d'ordre de la grande ville - ce n'est pas un mal - mais les Chinois sont nombreux (1 milliard 250 millions) et rapides et la transformation en est du coup, plus impressionnante. Au milieu de cette ambiance bruyante de reconstruction et de modernisme galopant se trouve encore un parc où la tranquillité tranche avec le reste de la ville.

Le parc Yu Yan tan, 6h00 du matin, les vélos et les passants traversent sans déranger une troupe de couples pékinois qui, au son de la sono, dansent outre le tango, la valse ou autres danses occidentales, une danse locale qui **tient élégant** mélange. Forme coulée et digne d'un balai, ces gens évoluent avec le sourire, sans se préoccuper des marcheurs qui frappent dans leurs mains pieds nus sur une allée faite de cailloux afin de stimuler les méridiens des pieds. Plus loin, Monsieur Wang, âgé d'une soixantaine d'année, écrit sur le sol, à l'aide d'un grand pinceau de fabrication artisanale, des caractères éphémères qui s'envoleront quelques minutes après leur calligraphie précise et artistique. Là, la base de la communication n'a pour but que la beauté du geste car la signification de ces caractères sera avalée par la chaleur du soleil.

C'est peut-être un moyen de communiquer avec la nature, mais cette activité ressemble fort à un art martial.



Dans une autre partie du parc, des femmes chantent pendant que des hommes pratiquent le Pa Gua, art martial qui s'exécute en marchant en cercle pour finir par une forme appropriée qui correspond soit à une attaque soit à une défense. D'autres pratiquent le Qi Gong ou la forme de Pékin de Tai ji quan. Dans l'eau du lac qui s'étend au centre du parc, des nageurs s'éparpillent. On les appelle les « nageurs d'hiver » car, été comme hiver, ils viennent tous les matins, se baigner.



Les chants du théâtre de Pékin accompagnés de cette sorte de violine typique au son aigu et plaintif, la danse, les arts martiaux, toutes ces activités sont accompagnées par une boucle sonore de musique classique occidentale, Brahms Beethoven, Debussy etc, diffusée par des petits haut-parleurs accrochés dans les arbres.

Si vous avez l'occasion de passer par Pékin, entrez dans ce havre de paix, le temps y est suspendu et l'homme communique avec la nature.

Après le Yin mélancolique de la carte postale pékinoise, parlons de la rentrée Yang, bien présente. Même si le prix du déplacement en voiture devient un investissement et les impôts moins coûteux une illusion d'optique, ces désagréments financiers ne m'empêchent pas de vous souhaiter une bonne rentrée à tous pour cette nouvelle saison.

Avant les vacances, nous avons diffusé un questionnaire qui avait pour objectif de connaître vos souhaits de thème de stage pour 2000-20001. Il en ressort une demande de renouvellement de stage de l'année précédente avec des noms que vous connaissez déjà, mais qui, après une journée de stage, vous avaient laissé sur votre faim.

Vous retrouverez notamment, dans la mesure de leur disponibilité : Pierre Portocarrero, Georges Charles, Kenji Tokitsu, Pascal Plée, Thierry Noens.

En ce qui concerne la vie de l'association, et en particulier de notre situation financière, la fin de la saison est en déficit et, compte tenu de nos charges, nous vous informons que la cotisation annuelle passera à 100fr par an.

Le programme des stages vous sera communiqué sur la gazette également sur le site internet : <http://www.multimania.com/amieartsmartiaux>, mais également par courrier.

Pour éviter des frais d'envoi nous demandons à tous ceux qui auraient une adresse e-mail ou un accès à internet de nous le préciser. Dans ce cas, la gazette vous sera envoyée par courrier électronique ou consultable sur le site AMIE.

En avant pour de nouvelles aventures martiales et bonne pratique.

Michel LEROY

oooooooooooooooooooo

*FFJAMA Rentrée saison 2000/2001*

L'information, ou du moins la détention, voire la rétention d'information, crée le pouvoir et possiblement induit des comportements, des réactions. Avec retard, les clubs ont reçu les licences fédérales et les calendriers national et régional. Des passages de grades complets, c'est-à-dire validants grâce à la partie kumite ou traditionnelle, y figurent. L'immense majorité des dates est composée des compétitions qui ne posent pas de difficultés, actuellement. Cependant, dans le contexte présent, les décrets d'application de la loi du 15 juin 1999 n'étant toujours pas parus, la FFKAMA ne peut s'engager à laisser ces passages de grades s'effectuer. Le MJS est très clair sur ce point : tant que la FFKAMA n'aura pas revu ses statuts vers la démocratisation que j'évoquai dans ma dernière chronique, ces décrets ne paraîtront pas. Le DTN, lors du comité directeur de fin juin, a déposé sa démission afin de pouvoir se vers la démocratisation que j'évoquai dans ma dernière chronique, ces décrets ne paraîtront pas. Le DTN, lors du comité directeur de fin juin, a déposé sa démission afin de pouvoir se présenter à la présidence pour les élections de janvier 2001

A cette occasion, le comité directeur a voté une motion déclarant ne pas accepter de se soumettre à l'injonction ministérielle (sur ces deux points voir l'encart paru dans l'Équipe en fin juin)..

Aussi, compte-tenu des dysfonctionnements fédéraux, afin de ralentir ou annuler une éventuelle hémorragie de licenciés liée à l'impossibilité de présenter les grades et ipso facto de se porter candidat au BEES 1er degré, la FFKAMA fait figurer les passages de grades sur les calendriers.

Elle ne répond dès lors qu'à une partie de sa mission de service public prévue par la loi sur le sport (loi du 16 juillet 1984 modifiée et plus récemment du 6 juillet 2000). Les courriers restant sans réponse (fait coutumier de la fédération), les appels téléphoniques, n'obtenant qu'une réponse évasive, une démarche que peuvent tenter les clubs est de bloquer les sommes destinées aux licences par un envoi d'un chèque du montant correspondant vers Jeunesse et Sports avec une lettre explicative. La nouvelle loi sur le sport est donc parue. Les indications que je portais à votre connaissance commencent à se révéler exactes. Les fédérations délégataires vont devenir pilotes complètes des qualifications et des validations pour les diplômes d'enseignement (voir article 43 et suivants). Il est urgent, si nous voulons que notre discipline reste représentative en France, puis en Europe, que nous réagissions en commun à des décisions qui, cette fois encore, seront prises sans concertation et à l'insu du corps enseignant. Les négociations sur l'entrée dans le mouvement olympique de notre discipline sont engagées tant à l'U.E.K. (Union Européenne de Karate) qu'au niveau de la fédération mondiale. Seuls un Autrichien et un Suédois osent poser des questions dans ces débats qui n'en sont pas, les décisions étant prises antérieurement au Congrès. Vis à vis du CIO, le golf a été débouté car la présentation de son dossier a été trop tardive, cependant d'autres disciplines concourent avec le Karate. Le secrétaire du CIO Mr KIM est actuellement un des rares opposants acharnés, puisqu'il a oeuvré pour l'entrée du Tae Kwon Do. Ce qu'il a obtenu..

Je sais, que notre discipline est de nature individuelle, voire individualiste, et que les enseignants sont pour l'immense majorité des salariés d'entreprise pour lesquels l'adhésion de club est un « deuxième emploi », ce qui limite leur temps libre, de réflexion et d'interpellation. Ils sont déjà pris par les tâches administratives, l'accompagnement en compétition, leurs contraintes professionnelles, familiales... Cependant j'incite tous les enseignants prônant une autre démarche que seulement compétitive à se mobiliser par tous moyens à leur convenance pour préserver notre discipline des travers dans lesquels elle court le risque d'être conduite à moyen terme. Voulons-nous devenir un sport, ou seulement un sport, comme maintenant le Judo et le Tae Kwon Do ? Pouvons-nous envisager une pratique seulement élitiste pour 61% des licenciés de moins de 18 ans (dans de nombreux clubs, le volume des 6-12 ans représente plus de 75% des adhérents) ? Je suppose que chacun a des réflexions et des idées sur ces importantes questions. Il est temps de faire connaître notre opinion. N'hésitez à nous joindre pour de plus amples renseignements.

Jacques VIEILLARD